

Savoir-faire et faire savoir

Les déplacements au XVIII^e siècle

Exemple du trajet terrestre entre Rochefort et Ruelle-sur-Touvre soit 119 km

La RTC a pour but de remettre en mémoire la route économique, qui existait au XVIII^e siècle, entre les hautes vallées du bassin de *La Charente* et le port de Rochefort, sous tous ses aspects.



Dessin : H. VERNET

Ses membres se sont notamment intéressés aux itinéraires et conditions de déplacements des hommes et des biens à cette époque, pour lesquels, la marche à pied et le cheval étaient les seuls moyens utilisés.

La lecture de nombreux documents d'archives nous fait découvrir que les distances ne semblaient pas avoir été un inconvénient. Le livre de Pierre TOUFAIRE (1737-1794) ingénieur de la Marine, et ses cahiers de notes quotidiennes durant 17 ans, nous en apprennent beaucoup à ce sujet. Elles sont remarquables de précisions et riches en réponses à des interrogations que nous pouvons avoir.

Témoignage : Voyage de **Rochefort à Ruelle-sur-Touvre** du 30/12/1785 au 1/1/1786, par Saintes et Angoulême.

Vend 30/12/1785 : « Parti à 11h $\frac{3}{4}$, en poste. Couché à Saintes à « La Table royale », où arrivé à 5 h du soir... »

Sam 31/12/1785 : « Parti de Saintes à 6h1/ 2. Arrivé à Angoulême à 6h $\frac{1}{2}$ du soir, logé à « La fleur de lis »

Dim 1/1/1786 : “ Départ d'Angoulême à 9h, arrivé à Ruelle à 10h00”.

-17 heures de trajet pour 119 km, ce qui donne une moyenne horaire approximative de 7 km.



Dessin : Joseph HEMARD

Seize relais de poste ont été nécessaires pour effectuer ce trajet. Ce qui veut dire que le ou les chevaux étaient changés tous les 7 km environ. Les relais de poste, très souvent relais-auberges, devaient employer beaucoup de gens de maison et d'écuries.

On peut être surpris par la rapidité (relative) avec laquelle les gens de cette époque se déplaçaient. Quant au nombre de déplacements, il était très important.

Précisons qu'à la même époque, le transport des canons de marine ou autres pièces lourdes, nécessitait beaucoup plus de temps (2km/h) et d'efforts, tant pour les rouliers (accompagnateurs du convoi) que pour les animaux de trait.